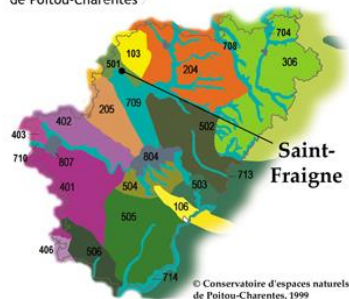


Marais de Saint-Fraigne (Charente)

Ensemble marécageux d'une quarantaine d'hectares, le marais de Saint-Fraigne constitue une tourbière alcaline alluviale de fort intérêt patrimonial. Il se développe aux abords immédiats de l'Aume. Cette rivière l'inonde chaque hiver, par débordement à la période des hautes eaux. Le sous-sol du site explique aussi son caractère tourbeux et humide. En effet, une couche de tourbe perméable (3-4 m) s'étend sur une couche d'argile qui empêche la nappe de s'infiltrer. Le Marais de Saint-Fraigne est composé d'habitats humides ouverts : prairies hygrophiles, roselières, magnocariçaias... On y trouve également des boisements marécageux de saules. L'Aume, rivière traversant le marais est bordée d'une ripisylve de frênes. Parmi ces habitats, plusieurs sont considérés comme patrimoniaux au niveau européen, tels les herbiers à [Renoncule aquatique](#), qui fleurissent dans l'Aume en avril. Mais d'autres sont tout aussi rares à l'échelle nationale ou régionale comme les prairies humides. C'est au sein de cet habitat que se développe la [Gratiolle officinale](#), espèce végétale protégée au niveau national. La faune qui fréquente le marais est aussi particulièrement intéressante, à toutes les saisons: En hiver, on peut observer différentes espèces de canards qui hivernent sur le site alors qu'il est inondé. Au printemps et à l'automne, plusieurs espèces migratrices fréquentent le site: [Busard des roseaux](#), [Bécassine des marais](#). Enfin, à la belle saison, on peut entendre le [Phragmite des joncs](#), la [Cisticole des joncs](#), ainsi que le [Grèbe castagneux](#), le [Râle d'eau](#). Les insectes ne sont pas en reste, puisque le [Cuivré des marais](#), protégé au niveau européen, est présent sur le site. Enfin, la [Loutre d'Europe](#) fréquente l'Aume qui borde le marais.

Paysage

Inventaire des paysages
de Poitou-Charentes

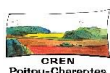


Inventaire paysage Saint-Fraigne © CEN-PC

Contexte paysager

Le marais de Saint-Fraigne fait partie de l'entité paysagère du Val d'Angoumois (entité 709 de l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes).

Cette entité forme la limite entre la plaine haute d'Angoumois (EP 205, IPPC), terroir périphérique des pays du Cognac et les secteurs boisés de l'ancienne forêt d'Argenson. La vallée de l'Aume, dans laquelle se situe ce marais, interrompt cette « marche boisée » (EP 501, IPPC) entre « Les Grands Bois » (vers le massif d'Aulnay, Nord-Ouest) et les Bois du Défens et de Siarne (vers la forêt de Tusson, Sud-Est).





Marais de Saint-Fraigne (Charente) © CEN-PC

Intérêts paysagers du site

L'intérêt principal du site repose sur son histoire récente : partant de terres cultivées pour la maïsiculture, il s'agit de la remise en état du marais par le Conservatoire et les acteurs locaux. Riche en structures arborées, le site présente un linéaire de haies et de ripisylves intéressants qu'il s'agissait de préserver, de mettre en valeur et même de conforter. Ces volumes végétaux ont l'avantage de souligner la présence du site naturel et atténuent l'impact visuel des quelques bâtiments alentours. Les bandes de saules et de roselières soulignent également les fossés ; ils sont largement conservés.

Ambiances

Le site se caractérise par un paysage de plaine alluviale très horizontal, le relief semble effacé tant les coteaux sont étirés. Pourtant, de par l'abondance de volumes végétaux qui ourlent régulièrement l'horizon, on ne ressent à aucun moment, ni en quelque lieu que ce soit, les vastes proportions du marais. Les haies, les bosquets et la ripisylve bordant l'Aume et son canal de dérivation sont très structurants à cet égard. L'omniprésence de l'eau et des motifs qui lui sont liés (saules, roseaux...) apportent une touche de fraîcheur au marais, et la présence du bétail, de mouvement et de vie à celui-ci.

Patrimoine Naturel

Milieus naturels

Les milieux naturels présents sur le marais de Saint-Fraigne font partie de la série des habitats humides. Depuis les premiers inventaires menés sur le site, on observe une évolution des milieux naturels avec la disparition progressive des habitats pionniers.

Même si le milieu naturel est encore en cours de reconstitution, avec des cortèges floristiques incomplets et un niveau trophique élevé limitant la diversité floristique, l'état de conservation sur le marais est moyen à bon. La qualité du milieu reste de toute façon exceptionnelle au regard de ce qu'était le site au début de l'opération de restauration du marais et elle ne peut qu'augmenter avec la mise en place depuis plusieurs années d'une gestion agricole pérenne.

Actuellement, une dizaine d'habitats peut être observée sur le marais de Saint-Fraigne, des végétations des rivières oligotrophes calcaires aux bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes en passant par les prairies humides atlantiques ou les roselières. Chacun de ces habitats accueille une faune et une flore caractéristiques.

Faune, flore, géologie



Gratiola officinale © CEN-PC

Le marais de Saint-Fraigne constitue un ensemble de terrains marécageux inondés par les débordements de l'Aume. Ce marais repose sur un substratum calcaire du Jurassique moyen sur lequel se sont déposés successivement des graviers calcaires et une matrice argileuse, des argiles gris-vertes très compactées sur 0,80 m d'épaisseur, de la tourbe noire puis marron sur 2,60 à 4,20m d'épaisseur et de la terre végétale.

Le sol en place est donc un sol hydromorphe organique, essentiellement composé de matière organique végétale accumulée mais non ou peu minéralisée. L'organisation du sous-sol détermine le fonctionnement de la nappe alluviale de l'Aume : elle se développe dans les formations alluviales tourbeuses qui reposent sur les argiles.

Les caractéristiques tourbeuses du site ainsi que son passé agricole récent influent fortement sur la flore présente. On retrouve ainsi des espèces liées aux milieux humides (espèces méso-hygrophiles à hygrophiles) et aux milieux assez riches en nutriment (espèces méso-eutrophes à nitrophiles). C'est ce dernier paramètre qui tend à limiter la diversité floristique du marais de Saint-Fraigne. La [Gratiola officinale](#), espèce protégée au niveau national a cependant été observée juste après la remise en eau du marais. D'autres espèces forment des communautés denses et constituent ainsi des habitats d'espèces très intéressants. C'est le cas notamment des roselières.

Le marais de Saint-Fraigne héberge un riche patrimoine faunistique sauvage. Le groupe le mieux représenté est celui des oiseaux avec 89 espèces, pour un grand nombre nicheuses. Les roselières accueillent entre autre le [Phragmite des joncs](#), la [Rousserolle effarvate](#) et le [Bruant des roseaux](#).



Cuivré des marais © M. Wagner

Les milieux prairiaux, avec notamment la présence de [Rumex](#) permet le développement d'une population de [Cuivré des marais](#), papillon protégé utilisant les [Rumex](#) en plante-hôte. Le fait que plusieurs espèces de chauves-souris utilisent le marais comme site de chasse s'explique par une grande valeur entomologique. De même, la présence d'espèces patrimoniales phares comme la [Loutre d'Europe](#) met en évidence une évolution positive de cette zone humide qui offre à nouveau le gîte, le couvert et la tranquillité à de nombreuses espèces. (Source : Suivi écologique périodique – Charente Nature – 2010)

Gestion, sensibilisation

Objectifs de gestion

L'animation foncière réalisée sur le site a permis de disposer d'un ensemble cohérent de plus de 23 ha. Dès lors, un Document d'Actions et de Gestion Concertée, véritable plan de gestion (DAGC), a été rédigé sur la période 2007-2011.

Ce DAGC, basé sur la synthèse des différentes études menées sur le site, a mis en évidence deux contraintes principales pesant sur la richesse patrimoniale du site : la dégradation de la ressource en eau (en termes de qualité et de quantité) et la banalisation des milieux liée à cette dégradation (eutrophisation des milieux, diminution du caractère humide des prairies).

Ainsi, 4 objectifs généraux ont été définis pour préserver cette richesse et mettre en place une gestion appropriée :

- Préserver les habitats ouverts humides et les espèces associées.
- Préserver les boisements et valoriser les paysages.
- Évaluer la gestion mise en place.
- Sensibiliser et organiser l'accueil.

Modalités de gestion

Afin d'atteindre les objectifs définis dans le Document d'Actions et de Gestion Concertée, un certain nombre d'actions a été mené sur le site.

Après les premières années consacrées principalement à la restauration du marais de Saint-Fraigne, le Conservatoire a défini les modalités de gestion agricole des prairies humides. Aujourd'hui, 4 agriculteurs utilisent les prairies pour la fauche, avec des interventions tardives pour permettre à la faune et à la flore de se développer, ou pour le pâturage avec un nombre d'animaux limité pour éviter tout surpâturage. La gestion agricole du site représente ainsi près de 22 ha.

Des actions de restauration de mares sont également menées sur le site pour augmenter ses capacités d'accueil pour les espèces des zones humides (Odonates, amphibiens, etc.). Ces travaux sont complétés par des actions de plantation de haie pour renforcer le réseau de corridors au sein de la vallée de l'Aume.

Pour évaluer l'efficacité de ces mesures de gestion, plusieurs études ont été réalisées sur le site : En 2008, une étude biologique et piscicole du milieu aquatique par la Fédération de Pêche de la Charente a permis de déterminer la fonctionnalité du réseau hydrologique. En 2010, une étude entomologique menée par Ouest'Am a permis d'approfondir les connaissances sur les insectes, en étudiant particulièrement les Odonates, les Orthoptères et les Lépidoptères. Enfin, Charente Nature a reconduit en 2010 le suivi écologique périodique avec les mêmes caractéristiques que celui déjà mené en 1997 puis



2003, afin de suivre finement l'évolution du patrimoine naturel tout au long du processus de restauration écologique.

Informations pratiques

Localisation

Le Marais de Saint-Fraigne est situé dans le nord du département de la Charente, dans la vallée de l'Aume, sur la commune de Saint-Fraigne. Cette rivière se jette dans la Charente à quelques kilomètres en aval. Situé immédiatement en aval du bourg de Saint Fraigne, il est localisé au sein d'un ensemble marécageux majoritairement en rive droite de l'Aume.

Protection réglementaire

Le Marais de Saint-Fraigne ne bénéficie pas de protection. L'histoire du site explique cette absence. Les évolutions profondes de l'agriculture après 1945 ont modifié l'occupation du sol de la vallée de l'Aume, alors constituée de marécages et de zones tourbeuses. Ces changements eurent un impact fort sur les milieux : perte d'habitats naturels, augmentation des nitrates, artificialisation de la rivière.

En 1995, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Aume-Couture avec les agriculteurs locaux ont choisi de restaurer le marais. Pour assurer la gestion écologique, il a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes. Dès 1998, des acquisitions amiables ont été réalisées par le Conservatoire. Menée en partenariat avec les acteurs locaux, cette démarche a été accompagnée d'une recherche de valorisation par une agriculture adaptée. Plusieurs exploitants sont aujourd'hui sous convention avec le Conservatoire pour réaliser une gestion respectueuse du marais par fauche ou pâturage. Cette restauration a permis de retrouver des habitats naturels accueillant des espèces protégées au niveau régional ou national comme la Loutre d'Europe, la Rainette arboricole ou encore le Cuivré des marais.

Périmètre d'Intervention Global (PIG) – Surface maîtrisée plus de 23 hectares.

Référent dossier

Chargé de mission territorial

Sébastien Fournier, tél. 05 45 90 39 68

fournier[at]cren-poitou-charentes.org

- [Observatoire photographique du paysage](#)

Partenaires de gestion

- [Charente Nature](#)
- Commune de Saint-Fraigne
- [Département Charente](#)
- [Fédération Départementale des Chasseurs de Charente](#)
- [Fédération pour la Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Charente](#)
- Les agriculteurs du site
- [Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Région Nouvelle-Aquitaine](#)
- Société de chasse de Saint-Fraigne
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Aume-Couture



Avec la participation financière de



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

- ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE [Agence de l'eau Adour-Garonne](#)

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

- [Département Charente](#)



- [L'Europe s'engage avec le FEADER](#)



- [Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)

R É G I O N
NOUVELLE-AQUITAINE
AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

- [Région Nouvelle-Aquitaine](#)